



## Offre de stage

### Etude de faisabilité de la mise en place d'un centre de soins pour les tortues marines, à Mayotte

#### Lieux de stage :

- Mayotte, Parc naturel marin de Mayotte
- La Réunion, Kélonia l'observatoire des tortues marines

**Date de début de stage :** à partir de Février 2014

**Durée du stage :** 4 à 6 mois

**Indemnités de stage :** 436 €

#### \* Contexte général

Créé par décret en 2010, le Parc naturel marin de Mayotte (le premier d'Outre-mer) est un espace classé de 68 381 km<sup>2</sup>, englobant l'ensemble des eaux sous juridiction française autour de l'île. Les moyens humains, logistiques, matériels et financiers nécessaires au fonctionnement du Parc sont mis à disposition par l'Agence des Aires Marines Protégées, établissement public créé en 2006 et placé sous la tutelle du ministère en charge de l'écologie. Les objectifs opérationnels du Parc ciblent la gestion et la protection du milieu marin par une approche intégrée du patrimoine mahorais : garantir un bon état de conservation des habitats naturels et des espèces, tout en favorisant un développement économique durable de l'île.

#### \* Contexte de la mission

Les tortues marines sont des espèces migratrices mondialement menacées, et à ce titre inscrites à l'Annexe I de la convention de Washington (CITES) et sur la Liste Rouge de l'Union International pour la Conservation de la nature (UICN). A l'échelle du sud-ouest de l'océan Indien, l'île de Mayotte, composante de l'Archipel des Comores, accueille cinq des sept espèces de tortues marines (la tortue verte *Chelonia mydas*, la tortue imbriquée *Eretmochelys imbricata*, la tortue caouanne *Caretta caretta*, la tortue luth *Dermochelys coriacea* et la tortue olivâtre *Lepidochelys olivacea*). Toutes sont observées dans les eaux mahoraises, mais seules les tortues vertes et imbriquées se reproduisent sur les plages de l'île.

Le braconnage des tortues marines (estimé à plus de 80% des causes de mortalité), leur pêche accidentelle ou fantôme, leur prédation par les chiens errants ou encore l'ingestion de macro-déchets sont autant de menaces qui pèsent sur les populations de tortues marines de Mayotte. Face à la nécessité de mettre en place une structure coordinatrice du suivi sur le long terme des causes de mortalité des tortues marines, le **REMMAT, Réseau Echouage Mahorais de MAmmifères marins et de Tortues marines** est créé en 2010 (il rassemble des administrations publiques, des associations environnementales, des bureaux d'études et des opérateurs touristiques).

Depuis 2011, le Parc naturel marin de Mayotte est en charge de l'animation du REMMAT, dont la mission vise à recenser les animaux morts ou en détresse et à étudier les causes de leur mortalité. Depuis sa création, le REMMAT ambitionne également de secourir les individus en détresse (blessés, piégés, affaiblis...) à l'aide des vétérinaires du réseau. Toutefois, aujourd'hui, aucune infrastructure ne permet d'accueillir, dans des conditions optimales, des animaux en détresse qui nécessiteraient des soins vétérinaires.

Le Parc naturel marin de Mayotte anime également le **Volet Mayotte du Plan National d'Actions en faveur des tortues marines**, dont une des actions prévoit d'améliorer l'encadrement et le parcours des soins portés aux

individus en détresse. Pour y parvenir, la mise en place d'un centre de soins apparaît comme une solution pertinente.

### \* Description de la mission

Le stage proposé s'inscrit dans le cadre plus précis du projet **COCA LOCA** porté par Kélonia l'observatoire des tortues marines : **Connectivité des populations de tortues Caouannes dans l'ouest de l'océan Indien : mise en place de mesures de gestion LOCAles et régionales**. Ce projet prévoit, à Mayotte et en partenariat avec le Parc naturel marin de Mayotte, le co-financement d'une étude de faisabilité d'un centre de soins pour les tortues marines.

**Le travail du ou de la stagiaire consistera à mener une étude de faisabilité de création d'un centre d'accueil pour les tortues marines en détresse à des fins de soins et d'observations et en vu de leur réinsertion dans le milieu naturel.** Ce centre devra prévoir d'accueillir des tortues marines souffrant de dénutrition ou de mutilations, et de prodiguer tous les soins nécessaires dans des conditions de captivités respectant le bien-être animal et les règles d'hygiène et de sécurité associées. La faisabilité foncière, financière, matérielle, d'encadrement, de fonctionnement d'un tel centre sera étudiée au regard des besoins et de l'état de conservation local des populations de tortues marines.

Pour cette étude, le ou la stagiaire se basera, notamment, sur l'expérience du centre de soins de tortues marines de La Réunion :

- A Mayotte, le ou la stagiaire rencontrera l'ensemble des acteurs locaux concernés et visitera les emplacements et/ou les locaux susceptibles d'accueillir une telle infrastructure.
- A La Réunion, le ou la stagiaire étudiera le fonctionnement du centre de soin de Kélonia l'observatoire des tortues marines au cours d'une mission de 2 à 3 semaines.

**Selon les possibilités opérationnelles du stage, la portée du centre de soins pourra être étendue à la mégafaune marine (notamment oiseaux marins).**

### \* Encadrement de la mission

Le stage est proposé par le Parc naturel marin de Mayotte (PNMM), en partenariat avec Kélonia l'observatoire des tortues marines.

Au cours de sa mission à Mayotte, le ou la stagiaire travaillera en liens étroits avec les chargés de mission « Mégafaune marine » et « REMMAT » du PNMM.

Au cours de sa mission à La Réunion, le ou la stagiaire sera accueilli(e) par l'équipe de Kélonia.

Les frais de transports (aériens et terrestres) relatifs aux besoins de l'ensemble de la mission, ainsi que les frais d'hébergement et de restauration sur l'île de La Réunion seront pris en charge dans le cadre du stage.

### \* Compétences requises

**Formation :** étudiant vétérinaire, étudiant ingénieur ou Master 2 / ou équivalent en écologie et biologie animale, gestion de la faune sauvage

**Aptitudes :** autonomie, très bon relationnel, très bonnes qualités rédactionnelles, Permis B (> 1 an)

### \* Candidatures

**Date limite de candidature : 01/02/2014**

**Modalités de candidature :** les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser **simultanément** aux deux adresses e-mail suivantes :

Katia BALLORAIN, Chargée de mission Mégafaune marine et habitats associés :

E-mail : [katia.ballorain@aires-marines.fr](mailto:katia.ballorain@aires-marines.fr)

Alexis GUILLEUX, Chargé de mission REMMAT :

E-mail : [alexis.guilleux@aires-marines.fr](mailto:alexis.guilleux@aires-marines.fr)

**Merci de bien vouloir indiquer dans l'objet du mail les mots « Stage centre de soins ».**

Par courrier, les candidatures sont à envoyer à l'adresse suivante :

Parc naturel marin de Mayotte

14 lot. Darine Montjoly

ILONI

97660 DEMBENI

**Pour toute précision sur le stage :**

**Katia BALLORAIN**, Chargée de mission Mégafaune marine et habitats associés

[katia.ballorain@aires-marines.fr](mailto:katia.ballorain@aires-marines.fr) / 06.39.69.62.15